



## Marque de territoire « La Haute-Marne respire et inspire ! »

La marque de territoire a été créée en 2016 dans le cadre de la campagne de notoriété et d'attractivité de la Haute-Marne qui se poursuit en 2017-2018. Le concept a évolué cette année, il réside dans la valorisation des réussites économiques du territoire, l'idée étant qu'il est possible de faire cohabiter le dynamisme de la Haute-Marne avec un cadre de vie serein, naturel et oxygénant.

5 affiches révèlent ainsi 5 portraits d'hommes et de femmes mis en scène dans 5 lieux naturels emblématiques du département. Une affiché générique conclue l'ensemble par un rappel des informations d'accessibilité et de la marque.

### Qu'est-ce que la marque de territoire ?

Construite autour des deux initiales de la Haute-Marne « HM » et d'une signature « La Haute-Marne respire et inspire », la marque Haute-Marne pose le constat d'une qualité de vie oxygénante favorable à l'inspiration.

### Être acteur de la campagne !

**La marque de territoire a pour vocation d'être reprise, utilisée et partagée par tous.**

L'idée est de créer une large visibilité dans le département mais surtout hors de ses frontières.

Toutes celles et ceux qui sont attachés à la Haute-Marne, qui sont fiers d'y vivre, d'y avoir développé leur entreprise ou leur association ou qui croient tout simplement en elle peuvent contribuer à porter haut les couleurs du département et à participer au développement de sa notoriété.

**Entreprises, particuliers, collectivités, associations, chacun peut relayer l'image du territoire.**

Tout citoyen peut partager et véhiculer les atouts et la douceur de vivre en en parlant à son entourage ou en relayant sur les réseaux sociaux par exemple, mais aussi par l'intermédiaire de petits supports tels les autocollants à l'effigie de la marque (disponibles à l'accueil de l'Hôtel du Département à Chaumont ou sur demande).

Pour les événements sportifs, culturels, patrimoniaux, etc., des bannières, des flammes, des livrets de présentation, etc., sont à disposition des associations et des clubs sportifs.

Les entreprises peuvent également utiliser la marque Haute-Marne sur leurs supports de communication (signature mail, packaging de produits, lors de salons professionnels, etc.), dans la mesure du possible.

## Les outils de communication

### \* Le site internet de la campagne



BIENVENUE EN HAUTE-MARNE !

**respirez-inspirez.com**, le site de la campagne constitue également une belle vitrine de présentation du département. Il permet aux nouveaux habitants de découvrir la Haute-Marne, ses atouts, ses possibilités et ses richesses. Les entreprises peuvent s'en servir pour présenter le département à des candidats potentiels ou de jeunes recrues, par exemple.

### \* Réseaux sociaux

Partager et relayer la campagne sur les réseaux sociaux :

Facebook **LaHauteMarneRespireInspire** | Youtube **La Haute-Marne, respire Inspire**

### \* La marque de territoire

Reportez-vous au guide de la marque et aux conditions d'utilisation.

### \* Les supports numériques

Différents supports sont disponibles : *Film publicitaire* (sur demande)

#### Signature mail



#### Pastille



**Pour tous les supports de communication plus spécifiques ou personnalisés, tel des bannières web, des encarts, etc., veuillez contacter le service communication :**  
[service.communication@haute-marne.fr](mailto:service.communication@haute-marne.fr)